

L'autre Collégiale du village

Au Puy-Notre-Dame, deux collégiales coexistent au cœur des vignes saumuroises. La plus célèbre est un édifice religieux du 13^e siècle. La plus discrète est un groupement de vignerons récoltants.

François LACROIX

francois.lacroix@courrier-ouest.com

Quand ils ont choisi le nom de leur structure, ils étaient à mille rangs de vigne de penser qu'ils étaient des devins. Ils étaient simplement une petite dizaine de vignerons de l'Anjou et de Saumur désireux de créer leur propre unité commerciale. Une unité tournée vers l'export qui leur appartiendrait. Ni une coopérative. Ni une maison de négoce. Quelque chose de différent, d'unique, dont le vigneron, sa vigne et ses vins seraient le cœur. Ils l'ont appelé la Collégiale des Domaines de Loire. Collégiale pour assemblée de vignerons, collège de viticulteurs et non pour église. Elle est née en 1988 dans 15 m² de bureaux rue Bourgonnier à Angers. Trois ans plus tard, la Collégiale des Domaines de Loire atterrissait par hasard au Puy Notre-Dame à quelques mètres de la célèbre... collégiale du village. Le hasard est parfois incroyable. « *Mais vrai !* », confirme Fabrice Thuia, le directeur de la maison.

1,7 million de bouteilles par an

La philosophie de la Collégiale n'a pas changé. Sa taille, si ! C'est toujours la structure commerciale d'un groupement de vignerons récoltants. Ils étaient une dizaine à l'origine. Ils sont une soixantaine aujourd'hui, couvrant quasiment toutes les AOC du val de Loire (86), du gros-plant nantais à Châteaumeillant, en passant par l'Anjou, les coteaux du Layon ou encore Sancerre. 1,7 million de bouteilles sont commercialisées chaque année par la Collégiale à destination des marchés professionnels français et étrangers. Des bouteilles sur lesquelles la Collégiale n'apparaît pourtant pas. « *Nos*



Angers, parc des expositions, le 4 février. Fabrice Thuia (à droite) et l'équipe de commerciaux de la Collégiale des Domaines de Loire étaient présents sur le salon des vins de Loire. Photo CO - Josselin CLAIR.

vins, sont les vins de nos vignerons. On ne se cache pas derrière une marque. Notre aventure est une aventure humaine dans laquelle on garde l'identité de nos vignerons, nos terroirs et c'est sans doute aussi pourquoi nous sommes en expansion », explique Fabrice Thuia. C'est ainsi que le consommateur peut acheter du vin de la Collégiale sans le savoir. Mais du vin d'un vigneron récoltant. Et se faire plaisir avec un Vouvray de Jean-Michel Pleaux, un Anjou blanc bio du domaine des Grandes Vignes à Thouarcé ou un saumur rouge du

domaine des Hauts Sanziers au Puy Notre-Dame sans savoir que la Collégiale a accompagné le parcours de ces nectars. Propriété de quinze viticulteurs, la Collégiale emploie dix salariés pour un chiffre d'affaire de 6,2 millions d'euros et une évolution de plus 28% ces quatre dernières années. « *L'idée, c'est vraiment que les vignerons se concentrent sur la production et que la structure se concentre sur la commercialisation, les aspects financiers et la logistique* », dit encore Fabrice Thuia. Entré comme simple stagiaire en

1991, le quadragénaire originaire d'Angers est le garant de l'identité terroir de la Collégiale. Amoureux du vin, il a parfois songé franchir la ligne et s'acheter des vignes pour devenir vigneron du côté de Rochefort-sur-Loire. Il vit sa passion autrement en dénichant des petits producteurs pour la structure dont il est le gérant. Il faut goûter le valençay - 85% sauvignon, 15% chardonnay - de Sébastien Vaillant.